

Paris, le 4 octobre 2021

Objet : Révision de l'homologation du Sulfoxaflor

Monsieur le ministre,

Le sulfoxaflor a été approuvé au niveau communautaire en 2015¹, avec l'obligation pour le demandeur de fournir des informations de confirmation avant août 2017. L'EFSA n'a publié son examen par les pairs sur ces informations que près de deux ans plus tard², en mars 2019. Une année supplémentaire plus tard, l'EFSA a mis à jour ses conclusions³. Un risque élevé pour les abeilles domestiques et les bourdons a été identifié dans les champs et en marge de ceux-ci, ce qui signifie que les utilisations extérieures de cette substance ne peuvent pas être légalement approuvées.

Le sulfoxaflor figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions du comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux depuis plus de deux ans et aucune décision n'a encore été prise. Les preuves scientifiques s'accumulent pourtant sur la toxicité inacceptable de cette substance néonicotinoïde de nouvelle génération.

Veillez trouver, **ci-dessous, une mise à jour des nouvelles publications scientifiques** sur la toxicité du Sulfoxaflor sur les abeilles, de ces dernières années :

- L'exposition à des doses de sulfoxaflor en situation réelle entraîne des **troubles de la reproduction chez les bourdons**^{4, 5, 6}
- Des doses réalistes de sulfoxaflor augmentent la **pathogénicité** de *Nosema bombi* sur les **larves de bourdons**⁷.
- Des doses réalistes de sulfoxaflor induisent un **stress oxydatif et une apoptose chez les abeilles mellifères**⁸.
- Des doses de sulfoxaflor réalistes sur le terrain induisent un **trouble du butinage chez les bourdons**.

¹ Regulation 2015/1295/EC

² <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/5633>

³ <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/6056>

⁴ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30111837/>

⁵ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32055075>

⁶ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0160412021004384?via%3Dihub>

⁷ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32752985/>

⁸ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32055075/>

- Des doses réalistes de sulfoxaflor induisent des **variations de l'immunocompétence** des bourdons⁹.
- Des doses réalistes de sulfoxaflor induisent **une réduction de l'activité de butinage de l'abeille solitaire** *Osmia bicornis*¹⁰.

La semaine dernière, **l'initiative citoyenne européenne "Sauvez les abeilles et les agriculteurs" a réussi à atteindre plus d'un million de signatures (1,16 million)¹¹**, demandant une **agriculture respectueuse des abeilles et exempte de pesticides de synthèse**. Il existe un soutien populaire massif pour renforcer la protection de la biodiversité et modifier notre modèle d'agriculture vers un modèle réellement durable.

En 2018, avec des conclusions comparables à celles de l'EFSA, **les États membres ont décidé de restreindre l'utilisation de 3 substances néonicotinoïdes aux serres**. Il n'y a aucune justification scientifique et juridique au maintien de ce type de pesticide sur le marché. **Des alternatives chimiques et non-chimiques existent.**

La publication du Green Deal européen par la Commission européenne a été largement saluée par la société civile. **L'amorce d'une reconquête de la biodiversité à l'horizon 2030 implique l'interdiction de ces substances**. A cet égard, **il n'est pas acceptable que le Comité permanent prenne autant de temps pour interdire ce type de substances.**

Pourriez-vous nous informer de la position de la France, lors de la réunion du Comité permanent des 5 et 6 juillet dernier, **concernant la restriction de l'utilisation du sulfoxaflor aux serres permanentes ?**

Les 21 et 22 octobre prochain, le sulfoxaflor sera, de nouveau, à l'ordre du jour de la réunion du Comité permanent (législation phytopharmaceutique). **Pourriez-vous nous informer de la future position de la France** lors de cette réunion **concernant la restriction des utilisations du sulfoxaflor aux serres permanentes ?**

Nous vous demandons de soutenir l'interdiction de toutes les utilisations extérieures de cette substance. Ne pas le faire ne serait pas conforme à la loi.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à ce courrier et ces questions, veuillez recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

François Veillerette
Porte-parole de Générations Futures



CC : Mme Pompili, ministre de la Transition Ecologique

⁹ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32985125/>

¹⁰ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33450537/>

¹¹ www.savebeesandfarmers.eu